SIHGA® GmbH I Gewerbepark Kleinreith 4 • A- 4694 Ohlsdorf/Gmunden • **Tél** +43 7612-74370-0 • **Fax** +43 7612-74370-10 • **E-Mail** info@sihga.com

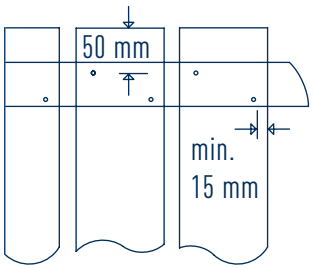
www.sihga.com

Conseils de construction pour les terrasses

Lors de la pose, l'humidité du bois ne doit pas dépasser 16 % +/- 2 %. Utiliser de préférence des planches sur quartier/faux-quartier (planches avec cernes annuels).

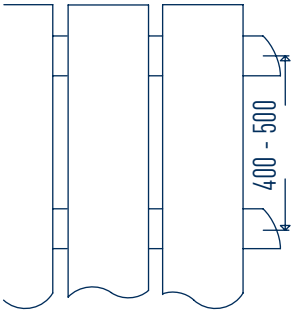
L'écart de fixation par rapport au bois de bout doit être compris entre 50 mm et 100 mm !

Si une vis revêtue est utilisée avec des bois à forte teneur en acide tannique, des taches sombres et de la corrosion peuvent apparaître sous l'effet de réactions chimiques. En principe, n'utiliser que des aciers inoxydables pour fixer des terrasses !



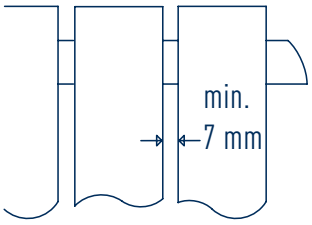
L'espacement entre les axes de l'ossature porteuse que nous recommandons est de :
Bois thermique et bois dur : 400 - 450 mm
Mélèze : 400 - 500 mm

Des espacements courts permettent de limiter le processus de déformation de certaines planches de la terrasse en raison des gonflements et des retraits et de garantir que la terrasse reste plate. L'ossature porteuse doit être réalisée en SymbioFix® ou avec le même type de bois que les planches.

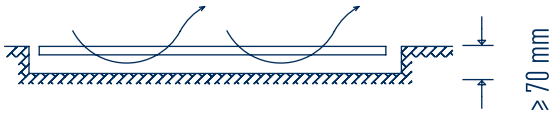


Si la largeur des planches est de 90-120 mm, l'écart des joints doit rester supérieur à 7 mm ou 6 % de la largeur des planches !

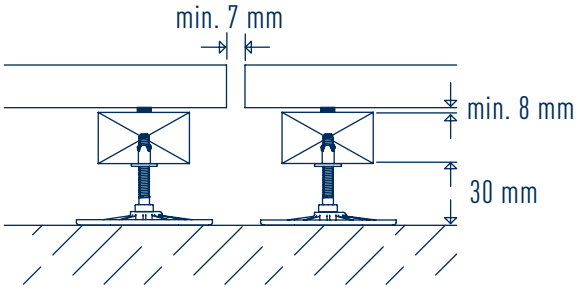
Les planches ne doivent pas être bloquées dans le joint !



Dans le cas de terrasses creusées avec faible hauteur de saillie, il est nécessaire de respecter un écart ≥ 70 mm entre la sol et le bord supérieur de la planche afin que la terrasse soit aérée.



La distance entre les planches de la terrasse et l'ossature porteuse doit être supérieure à 8 mm afin de garantir l'aération de la terrasse et d'éviter l'effet capillaire; ceci vaut également pour les objets situés sur la terrasse.



ASTUCE DE SIHGA® :

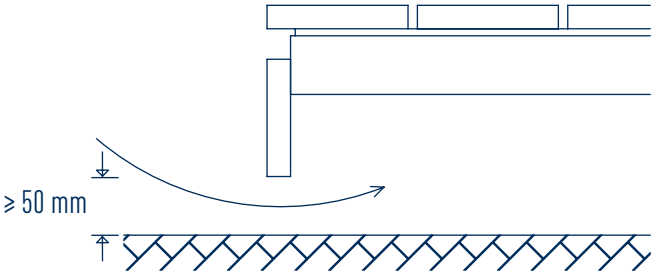
Près des bords de la piscine, nous conseillons d'utiliser le L-BohrFix® MB A4 pour une fixation visible ou le GleitFix® GF (page 62) pour une fixation invisible !

SIHGA® GmbH I Gewerbepark Kleinreith 4 • A- 4694 Ohlsdorf/Gmunden • **Tél** +43 7612-74370-0 • **Fax** +43 7612-74370-10 • **E-Mail** info@sihga.com

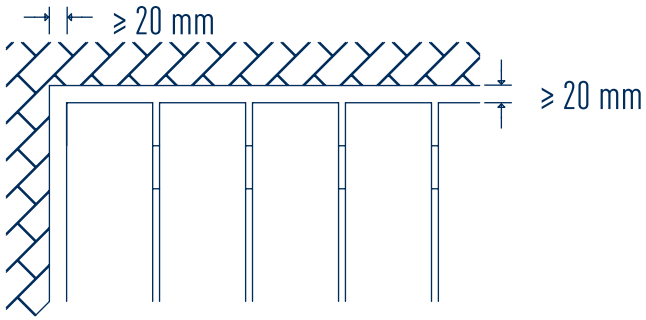
www.sihga.com

Le joint longitudinal des planches de terrasse ne doit pas être effectué directement sur l'ossature porteuse, mais entre 2 ossatures porteuses. Les joints longitudinaux doivent également être spacés d'au moins 7 mm.

Si les planches entrent en contact avec l'ossature porteuse, l'humidité augmenterait et entraînerait une dégradation précoce.
La distance entre l'ossature porteuse et le sol doit être d'au moins 30 mm afin d'éviter les dégradations liées à l'humidité ! Cette distance doit être atteinte à l'aide de pieds réglables ou de matériaux EPDM, mais en aucun cas de granulats ou de bois.
Éviter les remontées d'humidité dans le sol.



Si la terrasse est fermée sur un côté par une planche, il convient de respecter une ouverture d'arrivée d'air ≥ 50 mm pour aérer la terrasse. La planche latérale ne doit pas toucher le sol.



La terrasse doit être distante de ≥ 20 mm des bâtiments voisins pour que les joints ne puissent pas se fermer en raison d'un encrassement ou de modifications des planches. Il convient de garantir durablement un bon écoulement de l'eau au-dessus et en-dessous de la terrasse.

La terrasse doit être nettoyée régulièrement.

Diamètre de pré-perçage et type de bois recommandés

Couche de couverture	Structure porteuse	Pré-perçage	Pré-perçage - ø	Vis recommandée
Bois tendre	Bois tendre	recommandé	ø de la vis	L-GoFix® MS
Bois dur	Bois dur	nécessaire	ø de la vis + 0,5 - 1 mm	L-GoFix® MS ou L-BohrFix® MB A4
tous	SymbioFix® et aluminium	nécessaire	ø de la vis + 0,5 - 1 mm	Alu-BohrFix® MB
tous	tous	pas nécessaire*	-	TeFix®

IBAN : AT63 3451 0000 0573 7044 • **BIC :** RZOOAT2L510 • **Licence ARA n° :** 14952 • **Numéro de registre :** FN 231357g • **Numéro de TVA :** ATU 56554614 • **Lieu de juridiction :** Wels